



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Remise sur les médicaments génériques et mise en danger du maillage territorial

Question écrite n° 8868

Texte de la question

M. Julien Dive appelle l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles, sur les risques que ferait peser une réduction des remises commerciales autorisées sur les médicaments génériques. Une telle mesure, actuellement envisagée, aurait des conséquences sanitaires et territoriales particulièrement préoccupantes. Les remises pratiquées sur les médicaments génériques jouent en effet un rôle central dans l'équilibre économique du réseau officinal. Depuis plus de vingt ans, elles ont permis de concilier qualité des soins, maîtrise des dépenses de santé et viabilité des pharmacies. Or dans un contexte marqué par une hausse des charges, des difficultés de recrutement et une pression croissante sur les structures de proximité, une baisse brutale de ces remises fragiliserait de nombreuses officines, notamment en zones rurales ou périurbaines. Elle risquerait d'accélérer les fermetures, contribuant à l'émergence de véritables déserts pharmaceutiques, avec des conséquences directes sur l'accès aux soins de premier recours, à la prévention et au dépistage. Cette évolution remettrait également en cause l'efficacité même du modèle du médicament générique. Le dispositif repose sur un équilibre économique fragile, fondé sur une incitation à la dispensation. En le déséquilibrant, on fragilise toute une filière au service de la santé publique. Par ailleurs, les pharmaciens se voient confier, année après année, de nouvelles missions : vaccination, dépistage, accompagnement des patients chroniques, conseils pharmaceutiques. Cette montée en compétences, saluée par les autorités de santé, suppose un cadre économique stable et des ressources suffisantes pour être assumée pleinement. En conséquence, il lui demande si elle entend renoncer à cette mesure et, plus largement, quelles garanties elle compte apporter pour préserver la viabilité économique du réseau officinal et garantir l'égalité d'accès aux soins sur l'ensemble du territoire.

Données clés

Auteur : [M. Julien Dive](#)

Circonscription : Aisne (2^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8868

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Travail, santé, solidarités et familles](#)

Ministère attributaire : [Travail, santé, solidarités et familles](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juillet 2025